
Kiril Ilinski, *La préposition et son régime. Etude des cas atypiques*

Hélène Giaufret Colombani



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/studifrancesi/38546>

DOI : [10.4000/studifrancesi.38546](https://doi.org/10.4000/studifrancesi.38546)

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2004

Pagination : 670-671

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Hélène Giaufret Colombani, « Kiril Ilinski, *La préposition et son régime. Etude des cas atypiques* », *Studi Francesi* [En ligne], 144 (XLVIII | III) | 2004, mis en ligne le 30 novembre 2015, consulté le 08 mai 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/38546> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.38546>

Ce document a été généré automatiquement le 8 mai 2021.



Studi Francesi è distribuita con Licenza Creative Commons Attribuzione - Non commerciale - Non opere derivate 4.0 Internazionale.

Kiril Ilinski, *La préposition et son régime. Etude des cas atypiques*

Hélène Giaufret Colombani

RÉFÉRENCE

KIRIL ILINSKI, *La préposition et son régime. Etude des cas atypiques*, Paris, Honoré Champion, 2003, pp. 431.

- 1 L'essai, qui affronte le problème de la préposition dans l'optique de la psychomécanique guillaumienne et de ses développements ultérieurs (Joly, O'Kelly, Cervoni, ...) est centré sur les emplois combinés, peu étudiés et qui, selon l'A, mettant en cause de façon particulièrement révélatrice les paramètres syntaxique et sémantique de cette partie du discours, permettent d'étudier les limites de la «permissivité grammaticale de la préposition» (p.13). Dans un premier chapitre très fouillé (pp. 15-142) sont exposées les problématiques générales de la préposition en tant que partie du discours et en tant que mot, selon l'approche traditionnelle et l'approche psychomécanique, en partant des critères de classement (critères morphologique/sémantique/syntaxique) pour aborder ensuite les solutions et les problèmes posés par la théorie de l'incidence (surpuissance, contradiction en particulier). Elargissant son propos, Kilinski redéfinit alors toutes les parties du discours dans les termes de la théorie de l'incidence. En ce qui concerne la préposition, l'A. conclut en distinguant les emplois sémantiquement significatifs de celle-ci (expression d'une relation extralinguistique spatiale ou temporelle), les emplois structurellement significatifs, limités à l'organisation syntaxique de la phrase, et les emplois pragmatiquement significatifs où la préposition n'est «indispensable ni à la sémantique de la phrase, ni à la structure grammaticale, mais où son emploi apporte une nuance expressive» (p. 139).
- 2 Sont alors étudiés, dans les chapitres suivants, trois types d'emplois spécifiques qui mettent à l'épreuve les mécanismes de réalisation de la signification grammaticale de la

préposition: la combinaison prépositionnelle, les préposition à régime implicite et la thèse. Les combinaisons prépositionnelles sont alors passées en revue de façon détaillée, sur la base d'un large corpus littéraire (XX^e siècle avec une place de choix pour les textes où la pseudo-oralité et le style familier sont prépondérants) et non littéraire (presse écrite et orale non mentionnée dans la bibliographie) sous leur aspect lexico-sémantique puis grammatical en distinguant dans chacune des combinaisons le rôle joué par la préposition de gauche et celui dévolu à la préposition de droite, la première étant liée sémantiquement à l'élément d'appui et la seconde à l'élément qu'elle introduit. Seules quelques prépositions peuvent être utilisées sans régime (*après, avant, avec, contre, depuis, derrière, devant, entre, parmi, pendant, pour, sans, selon*). Traditionnellement on interprète ces emplois comme relevant de l'adverbialisation de ce groupe de prépositions. Suivant en cela l'interprétation de Pottier, l'A. souligne la nature pleinement prépositionnelle de ces emplois qui tendent à se multiplier.

- 3 La thèse est la rupture du syntagme prépositionnel par un élément intercalé. La thèse met en jeu la contradiction entre la forte cohésion sémantico-syntaxique du syntagme prépositionnel et l'indépendance relative de ses composantes. Ce phénomène s'observe avec un nombre important de prépositions (plus de 10) et semble croissant; toutefois 40% des intercalations concernent «la préposition *avec* dont la fréquence dans les tmèses est trois fois et demie supérieure à celle des prépositions *pour* et *de*» (p. 279), seconde et troisième dans la liste. L'élément intercalé peut être un «adverbe pardagmatisant» (*même, aussi, surtout...*), un terme d'approximation (*environ, presque, ...*), un énonciatif (*disons, on peut dire, ...*), un adverbe de phrase, connecteurs (*effectivement, justement, donc*) ou adverbes modaux (*peut-être, sans doute...*). 20 prépositions peuvent apparaître dans la thèse, la plus fréquente est de loin *avec* (42% des emplois), suivie de *pour* et *de* (105 environ), les autres ayant des fréquences beaucoup plus basses.
- 4 En conclusion l'A. distingue des contradictions lexico-grammaticale superficielles ou discursives révélées lorsque dans les combinaisons prépositionnelles la préposition de droite voit sa fonction syntaxique neutralisée au profit de la seule signification lexicale, d'une part et des contradictions lexico-grammaticales profondes qui apparaissent lorsque la signification grammaticale d'un mot ne correspond pas pleinement à sa signification lexicale. C'est le cas de la préposition *avec* dans les tmèses. Ces contradictions sont le fait d'interférences entre les parties du discours (prépositions et adverbe; prépositions et conjonctions de coordination). Tout ceci amène à affirmer que la préposition est bien une partie du discours qui peut être prédicative.